



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
10.12.2013

L'an deux mille treize et le seize décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 13/103

Absents excusés : Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

**RECRUTEMENT
D'AGENTS NON
TITULAIRES POUR
REPLACER LES
AGENTS
(Fonctionnaires ou
non titulaires)
MOMENTANEMENT
ABSENTS**

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Conformément à l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à recruter du personnel pour remplacer les fonctionnaires et agents non titulaires momentanément indisponibles.

Le Maire propose donc de recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'adopter la proposition du Maire et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire